

Arrondissement de
RAMBOUILLET

2026-026

Canton de
CHEVREUSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

L'An, Deux Mille Vingt-Six,

Le 14 Avril,

Date de convocation
8 Avril 2026

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, retransmise sur les réseaux sociaux de la commune, en salle du Conseil Municipal à Magny-les-Hameaux, sous la présidence de M. Pierre-Louis BRIÈRE, Maire.

Date d'affichage de
convocation
8 Avril 2026

Etaient présents : Pierre-Louis BRIÈRE, Laetitia MARCHAND, François CAPILLIER, Thérèse MALEM, Hervé BROU, Lamia DURAND, Xavier DELAPORTE, Laetitia MARLIN, Nicolas BRUNET, Jean-Luc FARGIER, Anne BRUS, Philippe LEJEUNE, Emmanuelle LEBLANC, Grégory BOUDAL, Ouafae BENDRISS, Karine CHAOUCHI, Hélène BOUTTEREUX, Maud BOUDAL, Cyrill TARBÉ, Nicola ZACCARIA, Guénaëlle PATTE, Yolande GROBON, Nelly SEVERAC, Jean TANCEREL, Magali DOUSSE, Roberto DRAPRON, Bertrand HOUILLON, Tristan JACQUES

Nombre de conseillers

En exercice : **29**

Présents : **28**

Votants : **29**

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent ayant donné pouvoir : Éric PETRETO à Thérèse MALEM

Madame Thérèse MALEM a été élue Secrétaire de séance.

Date de la séance :

14 AVRIL 2026

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-21 et L. 2121-33,

**Objet : Désignation de
représentants du
Conseil Municipal ALEC**

VU le procès-verbal des élections municipales du 15 mars 2026 à l'issue desquelles 29 Conseillers ont été élus conformément à l'article L. 2121-2 du Code Général des Collectivités territoriales,

VU la délibération n°2025-009 du 3 février 2025 décidant de l'adhésion de la commune au dispositif de Conseil en Énergie Partagé (CEP) avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC 78) pour la période 2025-2027 avec la signature d'une convention pluriannuelle de partenariat,

VU l'article 4 de la convention pluriannuelle de partenariat signée indiquant notamment la nécessité pour la commune de désigner un référent énergie titulaire et un référent énergie suppléant qui seront les interlocuteurs privilégiés du conseiller de l'ALEC 78 pour le suivi de ladite convention et représenteront la commune en tant qu'adhérente de l'ALEC 78 lors de ses Assemblées générales,

CONSIDÉRANT qu'il convient, suite au renouvellement général du Conseil municipal, de procéder à la désignation de deux représentants du Conseil Municipal en tant que référents énergie titulaire et suppléant pour suivre l'exécution de la convention Conseil en Énergie Partagé (CEP) 2025-2027 et participer aux assemblées générales de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat 78 (ALEC 78),

CONSIDÉRANT qu'en application des dispositions de l'article L.2121-21 du CGCT, le Conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour les nominations,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Article 1^{er} : DÉCIDE** à l'unanimité de procéder à la désignation d'un référent énergie titulaire et d'un référent énergie suppléant pour suivre l'exécution de la convention Conseil en Énergie Partagé (CEP) 2025-2027 et participer aux assemblées générales de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat 78 (ALEC 78) par vote public à main levée,

Monsieur le Maire fait appel aux candidatures avant de procéder au vote.

Sont proposés :

Liste : « Unis pour Magny avec Pierre-Louis BRIÈRE » présente :
Référént énergie titulaire Référént énergie suppléant
- Xavier DELAPORTE - Nicola ZACCARIA

La liste « Ensemble pour Magny-les-Hameaux » ne présente pas de candidat.

Le Conseil Municipal procède au vote public à main levée.

Après le vote, a obtenu :

- Pour la liste « Unis pour Magny avec Pierre-Louis BRIÈRE » :

- **22 (vingt-deux) voix Pour**
(Pierre-Louis BRIÈRE, Laetitia MARCHAND, François CAPILLIER, Thérèse MALEM, Hervé BROU, Lamia DURAND, Xavier DELAPORTE, Laetitia MARLIN, Nicolas BRUNET, Jean-Luc FARGIER, Anne BRUS, Eric PETRETO, Philippe LEJEUNE, Emmanuelle LEBLANC, Grégory BOUDAL, Ouafae BENDRISS, Karine CHAOUCHI, Hélène BOUTTEREUX, Maud BOUDAL, Cyrill TARBÉ, Nicola ZACCARIA, Guénaëlle PATTE)

- **7 (sept) Abstentions**
(Yolande GROBON, Nelly SEVERAC, Jean TANCEREL, Magali DOUSSE, Roberto DRAPRON, Bertrand HOUILLON, Tristan JACQUES)

- **Article 2^{ème} : DÉSIGNE** pour suivre l'exécution de la convention Conseil en Énergie Partagé (CEP) 2025-2027 et participer aux assemblées générales de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat 78 (ALEC 78),

Référént énergie titulaire Référént énergie suppléant
- Xavier DELAPORTE - Nicola ZACCARIA

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme

Accusé de réception en préfecture
078-217803568-20260414-2026-026-DE
Date de télétransmission : 16/04/2026
Date de réception préfecture : 16/04/2026

Mise en ligne sur le site internet de la ville le **16 AVR. 2026**

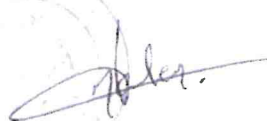
Certifiée exécutoire le : **16 AVR. 2026**

Le Maire



Pierre-Louis BRIÈRE

Le Secrétaire de Séance



Thérèse MALEM

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication et/ou de notification (articles R421-1 à R421-7 du Code de Justice Administrative)